SECTION 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: VAMEL PRH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées.

Lave-vaisselle concentré à main.

Usages non recommandés:
Aucun utilisations déconseillées détectées, à condition que les mentions portées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont respectées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise:	**QUIMICAS QUIMXEL, S.L.**
Adresse:	P.I. CIUTAT DE CARLET, C/ GARBI, Nº 20
Ville:	46240 CARLET
Province ou région:	VALENCIA
Numéro de Téléphone:	96 255 81 05
Fax:	96 255 81 06
E-mail:	info@quimxel.com
Web:	www.quimxel.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: 96 255 81 05 (Disponible seulement en horaire de bureaux; Lundi-Vendredi; 08:30-18:30)

Téléphone de l'Institut National de Toxicologie : 01 40 05 43 28

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification du mélange.
Le produit n'est pas classé comme dangereux au sens de le Règlement (UE) No 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage.
Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Phrases EUH:

EUH208	Contient Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Substances actives:
Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone

Contient conformément au Règlement (EC) No 648/2004 relatif aux détergents:

agents de surface anioniques	15% - 30%
agents de surface non ioniques	< 5%
agents de surface amphotères	< 5%

Parfums ; Benzyl alcohol ; Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

Ne pas ingérer.

2.3 Autres dangers.
En conditions d'utilisation normales et dans sa forme originale, le produit n'a aucun effet négatif pour la santé et pour l'environnement.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substances.
Pas Applicable.

3.2 Mélanges.
Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règelement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques
CAS No: 68891-38-3 CE No: 500-234-8 Registration No: 01-2119488639-16-XXXX	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	>= 1% < 5%	Aquatic Chronic 3, H412 - Eye Dam. 1, H318 - Skin Irrit. 2, H315	Eye Irrit. 2, H319: 5 % ≤ C < 10 % Eye Dam. 1, H318: C ≥ 10 %

(*) *Le texte complet des phrases H est détaillé dans le section 16 de cette fiche de sécurité.*

SECTION 4: PREMIERS SECOURS.

4.1 Description des premiers secours.
Compte tenu de la composition et de la typologie des substances présentes dans le produit, aucun avertissement particulier ne s'avère nécessaire.

En cas d'inhalation.
Ne se requièrent pas des mesures spécifiques. / Ne se prévoient pas des mesures spécifiques par inhalation.

En cas de contact avec les yeux.
Si vous portez des lentilles de contact, retirez-les. Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut et demander l'aide d'un médecin.

En cas de contacte avec la peau.
Ne se requièrent pas des mesures spécifiques.

En cas d'ingestion.
En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Maintenir la victime en position de repos. **NE JAMAIS** provoquer le vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.
Aucun effet connu aigus et retardés d'une exposition au produit.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.
En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 Moyens d'extinction.
Moyens d'extinction appropriés:
Extincteur de type poudre ou CO2. En cas d'incendies plus importants il est possible d'utiliser aussi la mousse résistant à l'Alcool et la pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés:
Pour l'extinction ne jamais utiliser un jet direct d'eau. En presence de tension électrique ne pas utiliser de l'eau ou de la mousse comme moyen d'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange.
Risques particuliers.
Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers.
Rafraîchir par pulvérisation d'eau tout réservoir, citerne ou récipient proche du feu ou de toute autre source de chaleur. Tenir compte de la direction du vent.

Équipement de protection anti-incendies.
En fonction de la magnitude ou de l'importance de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection thermique, d'appareils de respiration individuels, de gants, de lunettes de protection ou de masques anatomiques faciaux et de bottes peut s'avérer nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.
Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.
Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement, éviter dans la mesure du possible de le déverser.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.
Recouvrir pour nettoyage la totalité de la substance répandue à l'aide de produits absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, farine fossile, etc.). Verser le produit ainsi que la substance absorbante dans un container adapté. Nettoyer la zone avec abundant de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections.
Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.
Pour l'ultérieure élimination des résidus, se reporter aux recommandations décrites dans l'section 13.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.
Le produit ne requiert aucune mesure spéciale de manipulation, il est recommandé de suivre les mesures générales:
Pour la protection personnelle se reporter à l'section 8. Ne jamais utiliser la pression pour vider les containers, ces derniers n'ayant pas été conçus pour résister à la pression.
Il est formellement interdit de fumer, manger ou boire dans la zone d'application du produit.
Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.
Conserver le produit dans un récipient de même matériau que le récipient ou container original.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.
Le produit ne requiert aucune mesure spéciale de stockage.
Comme normes générales de stockage, éviter les sources de chaleur ou les rayons du soleil, l'électricité et le contact avec les aliments.
Éloigner de tout agent oxydant ou matériau hautement acide ou alcalin.
Conserver les containers entre 5 et 35º, dans un endroit sec et bien aéré.
Magasiner le produit en accord avec la législation locale correspondante. Tenir compte des indications portées sur l'étiquette.
Le produit n'est pas affecté par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).
Restreint a des usages professionels.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Paramètres de contrôle.

Le produit NE contient PAS de substances avec des Valeurs Limites Environnementale d'Exposition Professionnelle.Le produit ne contient pas de substances avec des Valeurs Limites Biologiques.

8.2 Contrôles de l'exposition.

Mesures d'ordre technique:
Prévoir un système d'aération adapté. Une ventilation usuel devrait être suffisante, sinon, il peut être obtenu au moyen de l'installation d'une unité d'extraction- ventilation locale ainsi que d'un système général d'extraction.

Concentration:	**100 %**
Utilisation(s):	**Lave-vaisselle concentré à main**
Protection respiratoire:	
Si l'on applique les mesures techniques recommandées, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection des mains:	
Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection des yeux:	
Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	
Protection de la peau:	
Si le produit est manipulé correctement, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection individuelle.	

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.
Aspect: Liquide visqueux transparent

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

Couleur: Orange
Odeur: Parfum
Seuil olfactif:P.D./P.A.
pH: 6.0
Point de fusion:P.D./P.A.
Point d'ébullition: P.D./P.A.
Point d'inflammation: > 60 ºC
Point de congélation: P.D./P.A.
Taux d'évaporation: P.D./P.A.
Inflammabilité (solide, gaz): P.D./P.A.
Limite inférieure d'explosivité: P.D./P.A.
Limite supérieure d'explosivité: P.D./P.A.
Pression de vapeur: P.D./P.A.
Densité de la vapeur:P.D./P.A.
Densité relative: 1.025 ± 0.005 g/cm^3 (20 ºC)
Solubilité:P.D./P.A.
Liposolubilité: P.D./P.A.
Hydro solubilité: P.D./P.A.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): P.D./P.A.
Température d'auto inflammabilité: P.D./P.A.
Température de décomposition: P.D./P.A.
Viscosité: Env. 2000 mPas (20ºC)
Propriétés explosives: P.D./P.A.
Propriétés comburantes: P.D./P.A.
P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

9.2 Autres informations.
Point d'écoulement: P.D./P.A.
Scintillation: P.D./P.A.
Viscosité cinématique: P.D./P.A.
P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité.
Le produit ne présente pas de danger par leur réactivité.

10.2 Stabilité chimique.
Stable dans les conditions de manipulation et de conservation recommandées (voir épigraphe 7).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.
Le produit ne présentent possibilité de réactions dangereuses.

10.4 Conditions à éviter.
Eviter tout type de manipulation incorrecte.

10.5 Matières incompatibles.
Maintenir éloigné tout agent oxydant ou matériau hautement alcalin ou acide, afin d'éviter une réaction exothermique.

10.6 Produits de décomposition dangereux.
Aucune décomposition se présente, si c'est utilisé dans les conditions recommandées.
.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques.
Un contact prolongé ou répété avec le produit peut donner lieu à une élimination de la graisse de la peau, susceptible de provoquer une dermatose de contact non allergique et permettant l'absorption du produit par la peau.
Les projections du produit dans les yeux peuvent provoquer des irritations et causer des dommages réversibles.
Information Toxicologique des substances présentes dans la composition.

Nom	Toxicité aigue			
	Type	Essai	Espèce	Valeur
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts CAS No: 68891-38-3 EC No: 500-234-8	Oral	LD50	Rat	> 2000 mg/kg bw
	Cutané	LD50	Rat	> 2000 mg/kg bw
	Inhalation			

a) toxicité aiguë;
Données non concluantes pour la classification.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
Données non concluantes pour la classification.

e) mutagénicité sur les cellules germinales;
Données non concluantes pour la classification.

f) cancérogénicité;
Données non concluantes pour la classification.

g) toxicité pour la reproduction;
Données non concluantes pour la classification.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique;
Données non concluantes pour la classification.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
Données non concluantes pour la classification.

j) danger par aspiration.
Données non concluantes pour la classification.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

12.1 Toxicité.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

Nom	Écotoxicité			
	Type	Essai	Espèce	Valeur
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts CAS No: 68891-38-3 EC No: 500-234-8	Poissons	LC50 NOEC [1] Test OECD 203	Fish Pimephales promelas	> 1 mg/l (96 h) 1 mg/L (45 días) [1]
	Invertébrés aquatiques	EC50 NOEC [1] Test QSAR-model	Daphnia magna Daphnia magna	> 1 mg/l (48 h) 1.2 mg/L (21 días) [1]
	Plantes aquatiques	EC50 NOEC	Algae Algas y cianobacterias	> 1 mg/l (72 h) 930 - 950 µg/L (72 h)

12.2 Persistance et dégradabilité.
Aucune information n'est disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit.
Les composants du produit sont conformes aux critères de biodégradabilité du règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation.
On ne dispose pas d'information relative à la Bioaccumulation des substances présentes.

12.4 Mobilité dans le sol.
Aucune information n'est disponible sur la mobilité dans le sol.
Il est donc essentiel d'éviter à tout prix qu'il ne se déverse dans les égouts ou cours d'eau.
Éviter qu'il ne pénètre dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.
Aucune information n'est disponible sur les résultats de l'évaluation PBT et vPvB du produit.

12.6 Autres effets néfastes.
Aucune information n'est disponible sur d'autres effets néfastes pour l'environnement.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.
Il est interdit de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et containers vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale correspondante en vigueur.
Suivre les dispositions de la Directive 2008/98/CE relative à la gestion des déchets.

Classification des déchets selon le catalogue européen des déchets:
20 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 39 matières plastiques

Procédé de traitement selon la directive 2008/98/CE:
Valorisation
R3 Recyclage ou récupération des substances organiques qui ne sont pas utilisées comme solvants (y compris les opérations de compostage et autres transformations biologiques).

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transport non-dangereux. En cas d'accident et de renversement du produit, procéder conformément au point 6.

14.1 Numéro ONU.
Transport non-dangereux.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies.
Description:
ADR: Transport non-dangereux.
IMDG: Transport non-dangereux.
OACI/IATA: Transport non-dangereux.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.
Transport non-dangereux.

14.4 Groupe d'emballage.
Transport non-dangereux.

14.5 Dangers pour l'environnement.
Transport non-dangereux.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.
Transport non-dangereux.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC.
Transport non-dangereux.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
Le produit n'est pas affecté par le Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.
Le produit est conforme aux dispositions du Règlement (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents.
Le produit n'est pas affecté par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).
Information en relation avec le Règlement (UE) No 528/2012 relatif à la commercialisation et l'utilisation des biocides:
Article traité.

Substances actives
Methylchloroisothiazolinone/Methylisothiazolinone N. CAS: 55965-84-9

Le produit ne se trouve pas affecté par le processus établi dans le Règlement (UE) No 649/2012, relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.
N'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet des phrases H apparaissant dans l'section 3:

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Codes de classification:

Aquatic Chronic 3 : Effets chroniques pour le milieu aquatique, Catégorie 3
Eye Dam. 1 : Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Irrit. 2 : Irritant pour la peau, Catégorie 2

Sections changé par rapport à la version précédente:

1,2,5,8,9,11,12,14,15,16

Apte pour l'industrie alimentaire.

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement aux fins prévues.

Abréviations et acronymes utilisés:
EC50: Concentration efficace moyenne.
LC50: Concentration létale, 50%.
LD50: Dose létale, 50%.

Principales références de la litterature et sources de données:
http://eur-lex.europa.eu/homepage.html
http://echa.europa.eu/
Règlement (UE) 2015/830.
Règlement (CE) No 1907/2006.
Règlement (UE) No 1272/2008.

Les informations contenues dans cette fiche de Sécurité ont été rédigées conformément au RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle.Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.

Parc Industrial Ciutat de Carlet - C/ Garbí, 20
46240 Carlet / Valencia
Tel. +34 96 255 81 05 - Fax +34 96 255 81 06
quimxel.com - info@quimxel.com